

*Agriculture*

prenne les moyens de prêter aux agriculteurs cet argent emprunté sur le marché des capitaux et qu'il le fasse à des taux qui ne les forcent pas à attiser l'inflation. Il est indubitable que le ministre des Finances croit que tout mécanisme destiné à réduire les taux d'intérêt doit nécessairement entraîner une ponction sur les réserves du Trésor. Le ministre ferait bien, cependant, de comparer les coûts d'une telle politique aux avantages qu'on peut en retirer. Les recettes auxquelles on renoncera aux fins de réduire le taux d'inflation au Canada peuvent se rembourser sous forme d'économies réalisées en matière de dépenses gouvernementales par la suite. Puisque le gouvernement fédéral va devoir payer des pensions indexées à un nombre de fonctionnaires supérieur à celui des agriculteurs canadiens, il est manifeste que le ministre des Finances devrait chercher des moyens de s'assurer qu'il ne contribue pas à l'inflation en instituant une politique mal conçue.

● (1600)

Il est également important pour nos personnes âgées que le prix des aliments n'augmente pas trop. C'est au gouvernement à prendre des mesures pour que les coûts de production des aliments n'augmentent pas trop en raison de la poussée des taux d'intérêt. C'est un devoir que le gouvernement doit remplir envers les personnes âgées pour lesquelles l'alimentation constitue une part importante de leur budget.

Les agriculteurs constituent un groupe très puissant. Ils attendent principalement du gouvernement qu'il contribue à stabiliser la situation. En facilitant l'accès au crédit agricole, on aide beaucoup les agriculteurs à financer leur exploitation. Mais il est également manifeste pour tous ceux qui ont affaire avec la Société du crédit agricole que cette société a besoin d'un budget accru. Il y a trop longtemps qu'elle manque d'argent pour avoir assez de personnel dans ses bureaux locaux et régionaux. Cet organisme indispensable de la Fonction publique mérite autant d'attention que les organismes de propagande du gouvernement comme le Centre d'information sur l'unité canadienne et certains services du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

A en juger par le fait que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'a pas déposé de bill pour résoudre les énormes problèmes des fermiers, il ne semble pas qu'il ait grand pouvoir au sein du cabinet. Libre au ministre des Finances (M. MacEachen) de ne pas écouter son ministre de l'Agriculture, mais il est temps qu'il se rende à nos arguments et reconnaisse que le secteur agricole constitue l'un des secteurs les plus importants de notre économie et que le gouvernement ne doit pas, par sa politique, nuire à sa productivité mais bien au contraire, contribuer à son essor.

Quant au président du Conseil du Trésor (M. Johnston), il peut bien penser ce qu'il veut du ministre de l'Agriculture, mais il devrait admettre que les programmes destinés à l'agriculture devraient être mieux administrés et devrait dire à ses collègues du cabinet de ne pas gaspiller en propagande de l'argent qui devrait être consacré à d'autres activités comme l'administration de la Société du crédit agricole.

Le ministre de l'Agriculture a montré récemment à quel point il se fichait de ses responsabilités; c'était à propos des paiements de stabilisation. Les producteurs de bœuf de ma circonscription et d'autres régions, qui paient jusqu'à \$80,000 par mois d'intérêts sur leur capital d'exploitation se sont fait dire, comme tous les éleveurs de bétail, qu'ils ne pouvaient

bénéficier des paiements de stabilisation cette année même s'ils avaient vendu du bétail à perte. Pour quelle raison le ministre de l'Agriculture peut refuser d'accorder des paiements de stabilisation à des producteurs qui vendent un produit désigné en-dessous du coût de production? C'est là un mystère.

J'aimerais demander deux choses au ministre. La première, c'est comment il se fait que les prix payés pour le bétail sont trop élevés pour que les éleveurs ne bénéficient pas des paiements de stabilisation? Deuxièmement, comment se fait-il qu'il puisse tolérer que les éleveurs bovins produisent à perte et continuent néanmoins de recevoir plus de 90 p. 100 du prix moyen depuis cinq ans? D'une façon ou d'une autre, l'absence de paiements de stabilisation aux producteurs de bœuf indique clairement que la politique du ministre est un échec.

Pour ce qui est de l'élevage du porc, l'échec est encore plus criant. Cette politique est même conçue pour semer la discorde parmi les provinces. Sans doute les collègues du ministre voient-ils dans cette discorde une source d'unité nationale. Quand le ministre a annoncé il y a à peu près une semaine une subvention de stabilisation aux éleveurs de porc, il a dit qu'il consacrerait près de 100 millions de dollars à ce programme cette année. Il n'y a pas longtemps, il nous avait dit que d'après lui le programme coûterait près de 146 millions. Probablement que dans l'intervalle, on a rappelé au ministre que son ministère n'était pas important, par comparaison avec l'argent nécessaire pour promouvoir la doctrine libérale en matière d'unité canadienne, et le ministre a dû rogner son programme.

Et il a trouvé un moyen ingénieux d'y parvenir. Il a économisé 46 millions de dollars du montant qu'il prévoyait dépenser en réduisant la part attribuée à certaines provinces. Notamment l'Ontario. Le communiqué annonçant le programme de stabilisation indique que les producteurs de porc de l'Ontario toucheront \$3.63 de moins par animal, pour les 1,600 premiers porcs, que les producteurs d'autres provinces, le Québec par exemple.

On a invoqué le fait que l'Ontario avait déjà un programme de stabilisation et que les éleveurs qui sont déjà protégés touchent \$3.63 par tête du gouvernement provincial. En fait, l'Ontario n'a pas de programme de stabilisation du prix des porcs. Il existe plutôt un programme de stabilisation du prix des nourains comme il en existe un au Québec. Les porcs adultes ne sont pas couverts par le programme de l'Ontario pas plus que les nourains par le programme fédéral. Par conséquent, les éleveurs du Québec auront droit à tous les avantages prévus dans le plan fédéral, tout comme ceux de l'Ontario.

D'après le ton de son communiqué, le ministre semble ignorer ce qui se passe dans sa propre province. Comme il paraît étranger à ce qui se passe en Alberta et en Colombie-Britannique. On peut facilement comprendre le désir du ministre d'économiser, mais faire des distinctions irréalistes et fausses parmi les provinces n'est pas seulement injuste et inéquitable, c'est aussi une manière de ridiculiser le programme fédéral. Plusieurs provinces ont mis sur pied leur propre programme de stabilisation du porc parce que le régime fédéral laisse à désirer, ne subventionnant que 90 p. 100 de la moyenne quinquennale des cinq années précédentes. L'Ontario n'a instauré son régime qu'après avoir longuement consulté les responsables fédéraux. Le ministre lui-même a admis que le régime fédéral était insuffisant au moment où il a proposé, il y